

Créer une DSN 'Annule et remplace'

Il existe deux manières de créer une DSN mensuelle 'Annule et Remplace' dans CASSIOPEE. Chacune correspond à une situation précise qu'il convient d'analyser auparavant.

Méthode 1 : créer une DSN 'Annule et Remplace' par les méthodes prévues

Utilisation

Action

Type de traitement à effectuer

Créer la DSN mensuelle Signaler une fin de contrat Signaler un arrêt de travail
 Ouvrir une DSN existante Signaler une reprise du travail

Données de la DSN à créer

Type de déclaration : Déclaration annule et remplace intégral

Référence de la DSN à annuler : 1-0001 01042016-1

Fraction : Entreprise non fractionnée

Champ de la déclaration : Déclaration totale

Identifiant Métier :

Type d'envoi : Fichier Test

Versements DPS (jour du mois) : 15

TEST

Dans ce premier cas vous créez une DSN mensuelle en précisant qu'il s'agit d'un type de déclaration 'Annule et remplace intégral'.

Vous indiquez ensuite quelle est la DSN mensuelle à annuler ainsi.

Vous cliquez ensuite sur le bouton 'Créer la déclaration' qui apparaît en bas de l'écran.

Différences avec une DSN normale

La DSN que vous créez ainsi est identique en tout point à la DSN originale, CASSIOPEE crée un « clone » de la DSN indiquée et ne calcule rien.

Cette nouvelle DSN diffère sur les seuls 3 points suivants, tous dans l'onglet « Déclaration » de la nouvelle déclaration :

- Type de la déclaration : il a la valeur « 03 » au lieu de « 01 » dans une DSN normale,
- Numéro d'ordre : il a été incrémenté automatiquement de 1 par CASSIOPEE. Chaque DSN émise d'une même nature (DSN mensuelle) reçoit en effet un numéro croissant à l'intérieur d'un même mois,
- ID Déclaration annulée / remplacée : ce champ est vide dans une DSN normale. Dans le cas d'une DSN « annule et remplace » il doit être formé de la date de création initiale du fichier annulé (13072016 ici) et de son numéro d'ordre (1). CASSIOPEE a calculé ce champ pour vous à partir de ces deux informations.

Ce que montre l'écran ci-dessous :

Action	Entête	Déclaration	Entreprise	Etab./Prévoy.	Versements	Bordereaux	Individus	Contrats	Signalements	Rému
--------	--------	-------------	------------	---------------	------------	------------	-----------	----------	--------------	------

Déclaration	
Nature de la déclaration :	01 DSN Mensuelle
Type de la déclaration :	03 Déclaration annule et remplace intégral
Numéro de fraction :	11
Numéro d'ordre :	2
Date du mois principal déclaré :	01 04 2016
ID Déclaration annulée / remplacée :	130720161
Date de constitution du fichier :	13 07 2016
Champ de la déclaration :	01 Déclaration totale
Identifiant Métier :	1-0001
Devise de la déclaration :	01 Euro

Tout le reste du fichier DSN est identique à l'original, c'est une copie que vous avez créée.

Champ d'application de cette méthode

Dans la mesure où CASSIOPEE ne calcule rien, cette méthode n'est intéressante que si des éléments modifiables de la DSN mensuelle doivent être changés par rapport à l'original. Ce sont principalement des corrections à apporter aux fiches Entreprise, Etablissement, Individus, Contrat, et, dans une moindre mesure, à certains éléments de la rémunération d'un individu.

Dans tous les autres cas, cette méthode n'est pas appropriée. C'est le cas par exemple d'un bordereau de cotisations erroné, soit qu'il soit mal paramétré, soit qu'il soit mal calculé parce que les bulletins ont changé depuis l'émission de la première DSN. Il faudra alors utiliser la deuxième méthode décrite ci-après.

Méthode 2 : Recréer d'abord une DSN normale avant de changer son type

Pour forcer CASSIOPEE à recalculer la DSN à partir de données plus récentes il n'y a qu'une seule méthode :

- Créer une DSN normale dans un premier temps,
- Changer dans un deuxième temps sur cette nouvelle DSN les 3 informations indiquées plus haut (Type de la déclaration, Numéro d'ordre, ID Déclaration annulée / remplacée).

Conseil : ouvrez d'abord la DSN que vous voulez annuler et repérez les champs « Date de constitution du fichier » et « Numéro d'ordre » (voir écran en haut de page). Il vous faudra ressaisir ces valeurs (sans les espaces entre le jour et le mois) dans le champ « ID Déclaration annulée / remplacée ».

Dans la DSN originale de notre exemple (DSN n°1) ces champs se présentaient comme suit :

Déclaration

Nature de la déclaration :	01	DSN Mensuelle
Type de la déclaration :	01	Déclaration normale
Numéro de fraction :	11	
Numéro d'ordre :	1	
Date du mois principal déclaré :	01 06 2016	
ID Déclaration annulée / remplacée :		
Date de constitution du fichier :	13 07 2016	

Dans la nouvelle DSN normale que nous venons de créer pour la même période, ils se présentent ainsi :

Déclaration

Nature de la déclaration :	01	DSN Mensuelle
Type de la déclaration :	01	Déclaration normale
Numéro de fraction :	11	
Numéro d'ordre :	2	
Date du mois principal déclaré :	01 06 2016	
ID Déclaration annulée / remplacée :		
Date de constitution du fichier :	03 08 2016	

Notez bien qu'à ce stade le champ « ID Déclaration annulée / remplacée » est vide.

Vous devez apporter les modifications suivantes dans l'onglet « Déclaration » de la nouvelle DSN :

- Type de la déclaration : remplacer 01 par 03,
- Numéro d'ordre : contrôler la valeur et/ou la remplacer. Le numéro d'ordre doit être incrémenté de 1 par rapport à votre dernier envoi de DSN mensuelle pour ce mois-là,
- ID Déclaration annulée / remplacée : vous devez saisir à la queue leu leu la date de création (13072016, dans cet exemple. Sans les espaces) et le n° de la déclaration qui a été annulée (1). Cette codification permet au logiciel de traitement de Net Entreprises de savoir quelle DSN annuler, quand bien même il y en eu plusieurs le même jour.

Afin d'obtenir l'écran suivant :

Déclaration

Nature de la déclaration :	01	DSN Mensuelle
Type de la déclaration :	03	Déclaration annule et remplace intégral
Numéro de fraction :	11	
Numéro d'ordre :	2	
Date du mois principal déclaré :	01 06 2016	
ID Déclaration annulée / remplacée :	130720161	
Date de constitution du fichier :	03 08 2016	

Champ d'application de cette méthode

Tous les cas où les rémunérations et cotisations du mois doivent être recalculées à partir des données les plus récentes des bulletins.